



## BRÈVES ÉCONOMIQUES

## DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 111 – 5 mai

### Faits saillants

- **Stabilité de l'inflation en avril**
- **Poursuite des réflexions sur le financement du système des retraites suisse après 2030**
- **Procédures à l'encontre de la Finma et du gouvernement suite à l'écrasement des obligations AT1 de Crédit Suisse**

### Macroéconomie

**Change** : Reflet des fortes incertitudes persistantes au plan international (guerre en Ukraine, tensions sur les prix de l'énergie, inflation, remontée des taux, crise bancaire...), le franc suisse continue d'être perçu comme une valeur refuge, au même titre que l'or. Depuis le début de l'année, la monnaie suisse s'est ainsi appréciée de +1,8 % en termes réels par rapport aux devises des principaux partenaires commerciaux du pays (+3,5 % face au dollar américain et +0,9 % face à l'euro). Le franc suisse ne semble pas avoir été perturbé par la crise de Crédit Suisse, appréhendée comme une crise de portée internationale par les marchés.

**Inflation** : D'après l'Office fédéral de la statistique, l'indice des prix à la consommation (IPC) est resté stable en avril faisant suite à une hausse de +0,2 % en mars. Après leur envolée de +17 % en rythme mensuel en mars, les prix des fruits et légumes se sont repliés de -11 %. En glissement annuel, l'IPC a crû de +2,6 % après +2,9 % en mars.

**Patrimoine des ménages** : Selon la Banque nationale suisse, les actifs financiers des ménages ont légèrement baissé en 2022 pour s'établir à 2 968 Mds CHF (-2,1 %). Ce repli s'explique par deux facteurs contraires : (i) les pertes en capital importantes au cours des 3 premiers trimestres à la suite de la baisse des cours boursiers d'une part, et (ii) l'achat de titres et l'augmentation des droits liés à la prévoyance professionnelle d'autre part. La valeur nette des ménages, qui correspond à la somme des actifs financiers et du patrimoine immobilier diminuée des passifs, s'est toutefois accrue pour atteindre 4 526 Mds (+1,3 %) du fait de la hausse des prix de l'immobilier.

**Commerce extérieur** : Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie et l'Association européenne de libre-échange, les entreprises helvétiques ont réalisé 2,4 Mds CHF d'économies en droits de douane sur leurs importations en Suisse en 2021 grâce aux différents accords de libre-échange en vigueur.

**Marché du travail** : En avril 2023, le taux de chômage au sens du Seco (dont la définition diffère de celle du Bureau International du Travail en ne comptabilisant que les personnes effectivement inscrites aux offices régionaux de placement) s'est établi à 2,0 % - en léger recul sur un an (-0,3 point de pourcentage).

**Retraites** : Le Conseil national (= chambre basse) a chargé l'exécutif d'examiner la possibilité de fixer l'âge de la retraite en fonction de la durée de l'activité professionnelle. Ainsi, les personnes ayant suivi une formation longue, entrées tardivement dans la vie active, travailleraient plus longtemps. Il a été évoqué, lors des discussions parlementaires, de lier le droit à la rente à une durée d'activité professionnelle de 44 ans. Ces débats s'inscrivent dans les travaux sur la stabilisation de l'AVS (assurance vieillesse et survivants) après 2030. En septembre dernier,

### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 04/05	Var. vs 27/04
EUR/CHF	0,9803	-0,6 %
USD/CHF	0,8879	-0,5 %
SMI	11 456	+0,8 %
Taux 10a	1,089 %	+4 pb

le peuple suisse avait approuvé d'une courte majorité la réforme AVS 21, visant à garantir le financement du système jusqu'à 2030, en réhaussant notamment l'âge de départ à la retraite des femmes de 64 à 65 ans tout en relevant de +0,4 point les différents taux de TVA.

## Secteur financier

**UBS/Crédit Suisse :** En réaction à la décision de la FINMA de déprécier à zéro 16 Mds CHF d'obligations AT1 dans le cadre du rachat de Crédit Suisse par UBS, deux groupes d'investisseurs suisses, composés non seulement de détenteurs particuliers mais aussi d'investisseurs institutionnels, gestionnaires d'actifs et family offices et détenant une valeur d'obligations AT1 – avant dépréciation – respective de 4,5 Mds CHF et 1,7 Md CHF, ont déposé des actions en justice contre le régulateur helvétique, arguant que la dépréciation des titres de dettes constituerait une violation arbitraire des droits de propriété. Selon le Tribunal administratif fédéral, des centaines de plaintes supplémentaires ont été déposées contre la FINMA. Outre les recours déposés contre Crédit Suisse aux Etats-Unis, des investisseurs à Singapour, représentant 70 M USD des 750 M USD d'obligations AT1 libellées en dollars singapouriens, réfléchissent également à entamer des procédures à l'encontre du gouvernement suisse pour violation de l'accord de libre-échange signé avec la Suisse en 2003.

UBS examinerait différentes options de vente concernant la branche domestique de Crédit Suisse, notamment une cession de l'unité suisse via une offre publique d'achat (OPA). La division Swiss Bank (SB), seule division de CS à enregistrer un résultat adapté avant impôts positif au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (313 M CHF), est encore perçue comme le joyau du groupe. Face à la pression publique et politique croissante, UBS réfléchit à une possible scission de SB, de manière à conserver uniquement les activités investment banking de l'unité suisse.

**Banque centrale :** A l'occasion de l'assemblée générale de la BNS le 28 avril, des militants écologistes ont échoué à exiger de la banque centrale qu'elle modifie sa politique d'investissement en renonçant à investir dans des entreprises polluantes, la décision n'étant soutenue que par 0,8 % de l'actionnariat. Bien que la BNS ait déjà exclu d'investir dans les entreprises productrices d'énergie à partir de charbon, elle détient des participations en actions à hauteur de 200 Mds CHF dans les hydrocarbures (Shell, ExxonMobil, Duke Energy, TotalEnergies).

**Fusions-acquisitions :** Le gestionnaire d'actifs zurichois GAM, en difficulté, a fait l'objet cette semaine d'une OPA de la part de son concurrent britannique Liontrust, soutenue par le conseil d'administration de GAM. Le prix de l'acquisition envisagé (90 M CHF) est jugé insuffisant par un groupe d'investisseurs rassemblé autour du Français Xavier Niel et du gestionnaire de patrimoine genevois Bruellan, dont la participation s'élève à 7,5 %.

## Secteurs non financiers

**Luxe :** La marque de joaillerie Van Cleef & Arpels, propriété du groupe helvétique Richemont, entend renforcer ses activités manufacturières en France avec l'extension de son atelier lyonnais et la construction de deux nouveaux sites de production dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'investissement évalué à 55 M EUR permettrait la création de plus de 600 emplois directs.

**Logement :** Une étude commandée par l'Union des villes suisses et l'Office fédéral du logement révèle un manque croissant de logements abordables dans les zones urbaines. Deux-tiers des villes et des communes interrogées jugent l'offre de logements trop restreinte – une part qui monte à 90 % pour l'accès à la propriété à bas prix – notamment en raison d'un manque de terrains constructibles. Pour y remédier, elles appellent de leur vœux la mise en place d'un droit de préemption, qui n'existe pour l'heure que dans les cantons de Vaud et de Genève.

**Médias :** D'ici à l'expiration fin 2024 de la concession pour le service public audiovisuel, le conseiller fédéral en charge de la communication Albert Rösti entend en redéfinir les missions et le budget. L'exécutif envisage des ajustements pour permettre à la SSR de faire face à la concurrence des plateformes internationales et pour offrir davantage d'espace aux médias privés suisses. En parallèle, une initiative populaire soutenue par l'Union démocratique du centre (UDC), pouvant faire l'objet d'un référendum à l'automne 2023, entend abaisser la redevance annuelle payée par les ménages de 335 CHF à 200 CHF. Si cette proposition était acceptée, le budget de la SSR risquerait d'être amputé de moitié (700 M CHF contre 1,4 Md CHF aujourd'hui).